

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 novembre 2023

Pour une réelle politique européenne à destination des territoires ruraux

Droit de suite à l'appel du comité des régions et des villes de l'Union européenne en résonance avec la résolution européenne votée par le Sénat à l'initiative des socialistes.

Dans le prolongement de la Résolution européenne socialiste adoptée à l'unanimité par le Sénat en novembre 2021 demandant la mise en place d'un agenda rural européen, nous soutenons le comité des régions et des villes de l'Union européenne qui exhorte les institutions de l'UE à s'impliquer et à soutenir pleinement les zones rurales.

Nous rejoignons le constat, dressé à Logroño (Espagne), le mardi 31 octobre 2023, qui affirme que le **développement durable à long terme de l'UE ne peut se faire sans des zones rurales fortes et durables** et sans l'intégration complète des communautés rurales dans le projet européen.

Alors que la ruralité française représente 80 % du territoire et 30 % de la population, elle est trop souvent l'oubliée des politiques publiques, les zones rurales de l'UE sont confrontées à des défis majeurs : accès aux soins, à la mobilité, aux études supérieures, au numérique ou encore à la culture. Dans tous les domaines, les fractures territoriales et les inégalités entre citoyens sont toujours plus marquées.

L'avenir de la France et de l'Europe passera nécessairement par le développement des coopérations entre tous les territoires. Comme les autres États, **la France doit mettre en place une politique à destination des territoires ruraux avec de réels budgets à la hauteur des besoins et des enjeux.**

De même, comme le rappelait déjà la Résolution du Sénat de novembre 2021, **l'Union Européenne doit se doter au plus vite d'un véritable Agenda rural européen**, seul capable de garantir la promotion de l'attractivité de ces zones et d'assurer la protection de la qualité de vie des populations rurales, par un soutien ciblé.

Notre pays, qui dispose du plus vaste espace rural d'Europe, avait toute légitimité à agir durant la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Mais le président Macron n'a pas saisi l'opportunité qui lui était offerte de porter cette ambition au sein de l'UE, ce que nous déplorons.

Un tel agenda devait être l'occasion d'affirmer l'ambition européenne en faveur des territoires ruraux constitués de la campagne et de villes, petites et moyennes et répondre à la diversité de leur réalité culturelle, économique et sociale.



Patrice Joly
Sénateur de la Nièvre

Chef de file :